

## PROFIL LOCAL DE SANTÉ : COMMUNE DE ROCHEFORT (2024)

### INTRODUCTION

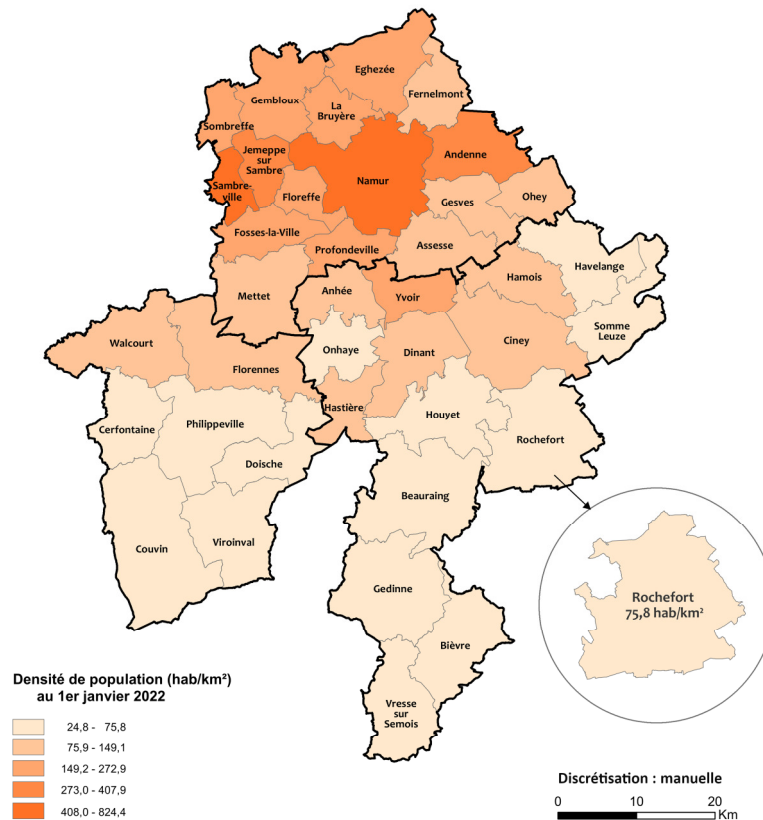
Cette fiche présente de manière synthétique les principaux indicateurs en lien avec la santé des habitants de la commune. Son objectif est de fournir aux acteurs psycho-médico-sociaux et aux décideurs politiques une information factuelle et accessible afin de favoriser la réflexion et d'identifier les priorités d'action en matière de santé.

### ROCHEFORT

La commune de Rochefort fait partie de l'arrondissement de Dinant, en province de Namur. Elle est limitrophe avec les communes de Ciney, Houyet et Beauraing en province de Namur et les communes de Marche-en-Famenne, Nassogne, Tellin et Wellin en province de Luxembourg.

### DENSITÉ DE POPULATION

La superficie de la commune de Rochefort s'élève à 166 km<sup>2</sup>, tandis que sa densité de population atteint 76 hab./km<sup>2</sup>. C'est plus faible qu'en province de Namur (136 hab./km<sup>2</sup>).



Source : Statbel (Direction générale Statistique-Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

## STRUCTURE DE LA POPULATION



Source : Statbel (Direction générale Statistique-Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

À Rochefort, 20,0 % de la population est âgée de 65 ans et plus. C'est proche de la valeur de la province prise dans sa globalité (19,4 %) et de la Wallonie (19,3 %). En vingt ans, cette proportion a augmenté de 4,2 % puisqu'en 2002, 15,8 % de la population était âgée de 65 ans et plus.

Ce vieillissement de la population s'observe non seulement par l'élargissement du haut de la pyramide (correspondant à une augmentation des personnes âgées), mais également par un rétrécissement de la base de la pyramide, témoin d'une diminution du nombre de jeunes.

Les jeunes de moins de 20 ans constituent 22,1 % de la population en 2022, alors qu'ils en représentaient 26,3 % en 2002.

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Années
<b>Population totale</b>	12.610	499.454	3.662.495	11.584.008	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Part de la population étrangère</b> (% de la population totale)	3,4	5,5	10,6	12,8	
<b>Densité de population</b> (nb hab./km <sup>2</sup> )	76	136	217	377	
<b>Taux brut de natalité</b> (pour 1 000 habitants)	9,4	9,7	10,1	10,2	2017-2021
<b>Indice conjoncturel de fécondité</b> (nombre moyen d'enfants par femme)	1,59	1,56	1,61	1,62	2016-2020
<b>Indice de vieillissement</b> (habitants de 65 ans et + / habitants < 20 ans)	0,90	0,87	0,85	0,88	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Indice d'intensité du vieillissement</b> (habitants 80 ans et + / habitants 65 ans et +)	0,27	0,26	0,26	0,28	

Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs : Cellule Observation Namur

La population de la commune de Rochefort s'élève à 12 610 habitants dont 3,4 % sont de nationalité étrangère. Ce pourcentage est plus faible qu'en province de Namur, qu'en Wallonie et qu'en Belgique.

Le taux brut de natalité, c'est-à-dire le nombre de naissances pour 1 000 habitants, atteint 9,4 %, ce qui est proche du taux de la province et légèrement inférieur à celui de la Wallonie et de la Belgique. L'indice conjoncturel de fécondité, qui représente le nombre moyen d'enfants par femme, y est également similaire

Concernant les indicateurs liés au vieillissement de la population, ceux-ci sont légèrement supérieurs à ceux des autres territoires. Ainsi, à Rochefort, l'indice de vieillissement atteint 0,90, signifiant que pour 100 jeunes de moins de 20 ans, on compte 90 personnes âgées de 65 ans et plus. En 2012, cet indice atteignait 0,69.

L'indice d'intensité du vieillissement atteint 0,27, signifiant que pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la commune, 27 sont âgées de 80 ans et plus.

## DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Années
<b>Familles monoparentales<sup>1</sup></b> (% de l'ensemble des ménages)	9,9	11,5	12,2	9,9	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Part des ménages isolés de 65 ans et plus<sup>1</sup></b> (% de l'ensemble des ménages)	15,7	14,2	14,3	13,6	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Revenu médian<sup>1</sup></b> (par déclaration en €)	24 614	25 611	24 808	26 412	2020
<b>Proportion de mineurs vivant dans un ménage sans revenu du travail<sup>2</sup></b> (% de l'ensemble des enfants de moins de 18 ans)	9,1	9,4	12,5	n.d.	31 décembre 2020
<b>Diplômés de l'enseignement supérieur<sup>3</sup></b> (%)	22,4	28,1	26,4	28,6	2017
<b>Taux de chômage<sup>4</sup></b> (% des assurés)	8,9	8,9	9,9	6,8	2022
<b>Revenu d'intégration sociale ou équivalent (RIS ou ERIS)<sup>5</sup></b> (pour 1000 habitants de 18-64 ans)	39,4	39,3	44,7	30,8	2021
<i>Sources: 1. Statbel (Direction générale statistique - Statistics Belgium) 2. IWEPS-WallStat 3. Census 2017 4. ONEM 5. SPP Intégration Sociale</i>					

À Rochefort, la proportion de ménages monoparentaux parmi l'ensemble des ménages s'élève à 9,9 %, ce qui est plus faible qu'en province de Namur et qu'en Wallonie. La proportion de ménages isolés de 65 ans et plus y est par contre plus élevée, puisqu'elle concerne près d'un ménage sur six à Rochefort (15,7 %).

En 2020, la commune présente un revenu médian par déclaration légèrement inférieur à celui de la province, et proche de celui de la Wallonie. Un peu moins d'un enfant sur dix (9,1 %) vit dans un ménage sans revenu du travail. C'est un peu plus faible que la valeur de la province observée dans son ensemble et de la Wallonie.

À Rochefort, moins d'une personne (âgée de 25 ans et plus) sur quatre (22,4 %) dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur. C'est plus faible que dans les autres niveaux territoriaux. Le taux de chômage atteint 8,9 %, ce qui est identique au taux de la province de Namur, inférieur à celui de la Wallonie, mais plus élevé qu'en Belgique.

La proportion de bénéficiaires du RIS est identique à Rochefort par rapport à la province.

## ESPÉRANCE DE VIE ET MORTALITÉ

### Espérance de vie à la naissance, 2017-2021

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique
Hommes	76,6	77,0	77,1	79,2*
Femmes	84*	82,5	82,3	83,8*

Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

\*indique une différence statistiquement significative par rapport à la Wallonie

Quel que soit le territoire observé, les femmes présentent une espérance de vie plus élevée que celle des hommes. À Rochefort, les femmes peuvent espérer vivre 84,0 ans, c'est-à-dire 7,4 ans de plus que les hommes (76,6 ans).

Bien qu'apparaissant supérieure, l'espérance de vie masculine à Rochefort n'est pas statistiquement différente<sup>1</sup> de celles observées en province de Namur et en Wallonie. Du côté féminin par contre, l'espérance de vie est significativement supérieure à Rochefort par rapport à la province de Namur et à la Wallonie.

### Indice comparatif de mortalité<sup>2</sup> totale, 2017-2021 (Wallonie = 100)

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique
Hommes	104,8	100,5	100,0	85,2*
Femmes	85,8*	98,1*	100,0	89,1*

Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

\*indique que l'ICM est significativement différent de celui de la population de référence (Wallonie = 100)

Bien qu'apparaissant plus élevée, la mortalité totale des hommes à Rochefort et en province de Namur ne diffère pas de manière statistiquement significative par rapport à la mortalité en Wallonie. Du côté des femmes, on observe une sous-mortalité significative à Rochefort (-14,2 %) et en province de Namur (-1,9 %).

Au niveau national, la mortalité est inférieure par rapport au niveau wallon, et ce quel que soit le sexe.

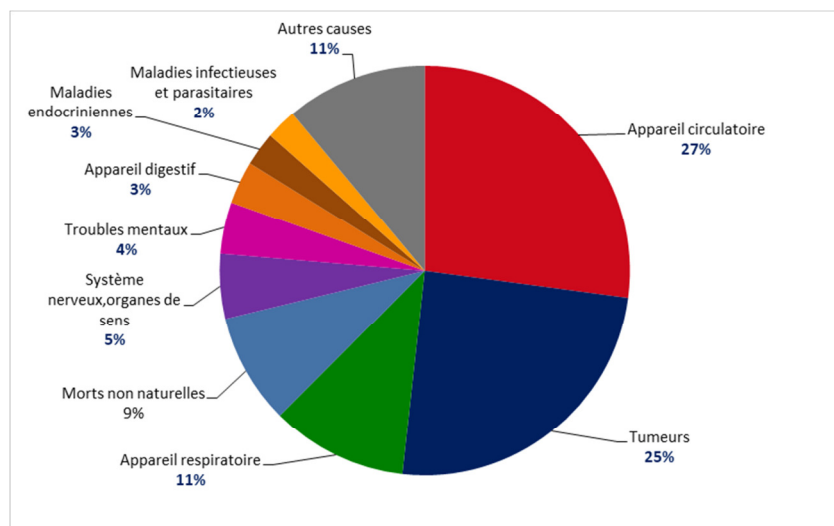
<sup>1</sup> Une différence statistiquement significative indique qu'une variation observée dans les données n'est probablement pas due au hasard, mais qu'elle représente une vraie différence. Elle est déterminée par des analyses statistiques qui montrent que la probabilité que cette différence soit due au hasard est très faible, généralement inférieure à 5 %.

<sup>2</sup> L'indice comparatif de mortalité permet de comparer la mortalité de populations ayant des répartitions par âge différentes.

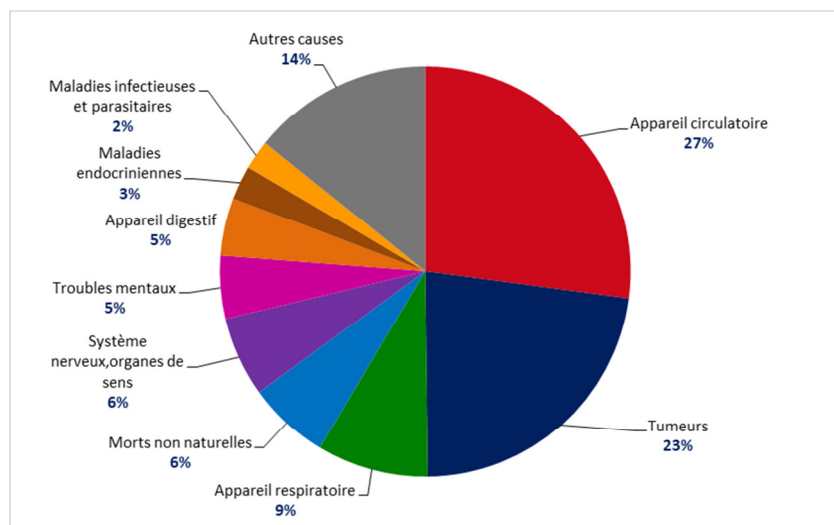
## PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS

### Proportion de décès selon la cause et le sexe, arrondissement de Dinant, 2015-2019

#### Hommes



#### Femmes



Source : SPMA, calculs Cellule Observation Namur

La première cause de mortalité, pour les hommes comme pour les femmes, concerne les maladies de l'appareil circulatoire (27% de l'ensemble des décès chez les hommes comme chez les femmes). La deuxième cause concerne les tumeurs et représente 25 % des décès chez les hommes et 23 % des décès chez les femmes.

Les maladies liées à l'appareil respiratoire concernent 11 % des décès chez les hommes et 9 % des décès chez les femmes. Viennent ensuite les morts non naturelles, les maladies liées au système nerveux et aux organes des sens, les troubles mentaux et les maladies liées au système digestif.

## ÉTAT DE SANTÉ

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Année
<b>Santé déclarée<sup>1</sup></b> (% de personnes déclarant leur santé bonne à très bonne)	n.d.	73,8	73,8	77,0	2018
<b>Maladies chroniques<sup>2</sup></b> (% de bénéficiaires ayant au moins un statut affection chronique)	14,1	13,6	14,4	13,4	2021
<b>Dépendance<sup>2</sup></b> (% de bénéficiaires se trouvant dans une situation de dépendance donnant droit au forfait malades chroniques)	5,1	4,7	5,0	5,0	
<b>Prévalence du diabète<sup>2</sup></b> (% de bénéficiaires d'un traitement antidiabétique)	7,8	7,2	8,2	6,8	2021

Source : 1. Sciensano 2. Agence Intermutualiste (Atlas AIM)

En province de Namur, 73,8 % des habitants estiment leur état de santé bon à très bon. Ce pourcentage est identique à celui de la Wallonie et plus faible que celui de la Belgique.

En 2021, à Rochefort, 14,1 % de la population souffrent d'une maladie chronique. C'est supérieur aux valeurs de la province (13,6 %), de la Belgique (13,4 %) et proche de la valeur wallonne (14,4 %). La proportion de personnes se trouvant dans une situation de dépendance donnant droit au forfait malade chronique est similaire à celles de la Wallonie et de la Belgique (5,0 %) et légèrement supérieur à celle de la province de Namur (4,7 %).

La proportion de personnes diabétiques atteint 7,8 %, ce qui est supérieur à celle de la province (7,2 %) et de la Belgique (6,8 %) et inférieur à celle la Wallonie (8,2 %).

## INCIDENCE DES CANCERS, 2016-2020

L'incidence est le nombre de cas nouveaux d'une maladie se produisant pendant une période donnée, généralement une année, sur une population spécifique.

Taux d'incidence standardisée (nombre de cas par 100 000 habitants)		Arrondissement de Dinant	Province de Namur	Wallonie	Belgique
Hommes	15 - 64 ans	395,3	379,3	358,6	334,6
	65 ans et +	2.909,2	2.833,0	2.730,2	2.676,9
Femmes	15 - 64 ans	392,0	407,3	393,5	379,7
	65 ans et +	1.581,1	1.603,1	1.567,3	1.520,5

Source: Fondation Registre Cancer

L'incidence des cancers étant associée à l'âge, elle est plus importante après 65 ans, quels que soient le sexe et le territoire considérés.

Chez les hommes, le taux d'incidence de l'arrondissement de Dinant est significativement supérieur à celui de la Belgique, quelle que soit la tranche d'âge. Il est également supérieur à celui de la Wallonie entre 15 et 64 ans.

Chez les femmes, quelle que soit la catégorie d'âge, les taux d'incidence de l'arrondissement sont similaires aux taux des trois autres territoires observés.

## DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN, 2021

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>par Mammotest</b> (% des femmes du 50 à 69 ans)	4,7	3,8	4,0	31,5
<b>par mammographie diagnostique</b> (% des femmes de 50 à 69 ans)	36,3	44,6	43,8	25,9
<b>Total</b>	41,1	48,4	47,8	57,4

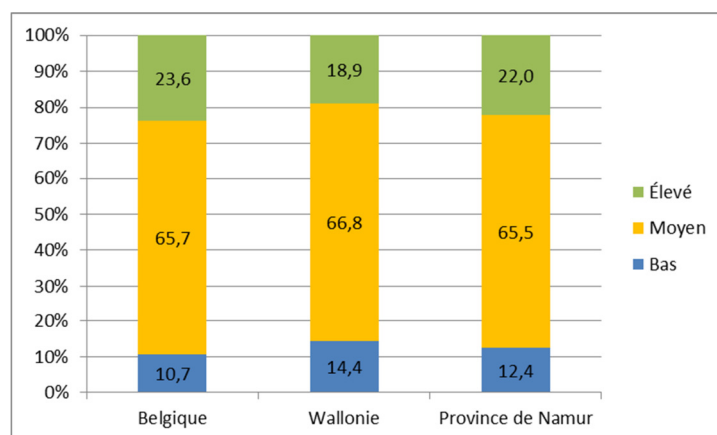
Source: Agence intermutualiste (Atlas AIM)

À Rochefort, moins de la moitié des femmes de 50 à 69 ans (41,1 %) effectuent un examen de dépistage du cancer du sein. Parmi celles-ci, 4,7 % effectuent cet examen dans le cadre du programme de dépistage organisé Mammotest, tandis que 36,3 % d'entre elles l'effectuent via la mammographie diagnostique. Ce pourcentage est plus faible qu'en province de Namur et qu'en Wallonie.

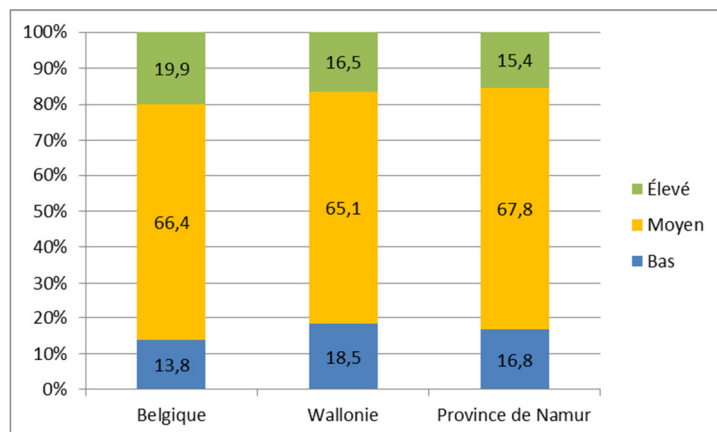
## SANTÉ MENTALE

### Niveau de satisfaction à l'égard de la vie, selon le sexe, 2018

#### Hommes



## Femmes



Source : Sciensano-HIS 2018

Les femmes wallonnes rapportent plus fréquemment que la moyenne belge et provinciale un faible niveau de satisfaction à l'égard de leur vie. Toujours chez les femmes, c'est au niveau national que la proportion de femmes déclarant un niveau de satisfaction élevé est la plus élevée (19,9 %). En province de Namur, elles sont 15,4 % à déclarer ce niveau, alors que 16,8 % d'entre elles rapportent un niveau faible.

Chez les hommes, en province de Namur, 12,4 % rapportent un niveau de satisfaction bas, contre 22,0 % qui rapportent un niveau élevé. Ce sont des proportions plus favorables qu'en Wallonie, mais moins qu'en Belgique.

## Consommation de psychotropes, 2021

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Proportion de consommateurs d'antidépresseurs (%)</b>	17,5	17,1	15,9	13,3
<b>Proportion de consommateurs d'antipsychotiques (%)</b>	3,7	3,4	3,8	3,5

Source: Agence Intermutualiste (Atlas AIM)

À Rochefort, la proportion de personnes consommatrices d'antidépresseurs atteint 17,5 %, ce qui est plus élevé que les proportions des trois autres territoires observés.

En 2021, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à consommer des psychotropes et ce quel que soit le territoire. En province de Namur, elles sont 21,9 % à déclarer être consommatrices d'antidépresseurs contre 12,0 % des hommes.

S'agissant de la consommation d'antipsychotiques, 3,7 % de la population à Rochefort est concernée. C'est proche des valeurs des trois autres territoires observés.

## COMPORTEMENTS DE SANTÉ, 2018

	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Consommation quotidienne de fruits</b> (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer quotidiennement au moins deux portions de fruits)	31,9	29,8	33,5
<b>Consommation quotidienne de légumes</b> (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer quotidiennement au moins deux portions de légumes)	40,9	40,7	39,3
<b>Consommation quotidienne d'alcool</b> (% de la population de 15 ans et plus)	12,4	9,8	9,7
<b>Consommation excessive d'alcool</b> (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer > 10 verres de boissons alcoolisées par semaine)	17,6	13,9	14,0
<b>Consommation quotidienne de tabac</b> (% de la population de 15 ans et plus)	15,3	18,8	15,4
<b>Activité physique</b> (% de la population de 18 ans qui effectue au moins 150 minutes/semaine d'activité physique d'intensité au minimum modérée et/ou qui fait des activités qui demandent au moins un effort physique modéré au travail)	41,2	45,8	55,8
<b>Temps passé assis ou couché sur une journée</b> (nombre de minutes)	447	347	350

Source: Sciensano-HIS 2018

Selon l'enquête nationale de santé de 2018, la consommation quotidienne de légumes est plus fréquente que celle des fruits. En province de Namur, quatre personnes sur dix (40,9 %) déclarent consommer quotidiennement au moins deux portions de légumes. C'est similaire aux valeurs de la Wallonie et de la Belgique. La consommation quotidienne de fruits concerne 31,9 % des habitants de la province.

La proportion de consommateurs quotidiens d'alcool s'élève à 12,4 % en province de Namur, ce qui est plus élevé qu'en Wallonie et qu'en Belgique. Concernant la consommation excessive d'alcool, elle concerne 17,6 % de la population en province de Namur, ce qui est également plus élevé qu'en Wallonie et qu'en Belgique.

Les fumeurs quotidiens représentent 15,3 % de la population de la province.

En province de Namur, 41,2 % de la population déclarent passer au moins 150 minutes par semaine à des activités physiques au moins modérées (non liées au travail) ou occuper un travail qui demande au moins un effort physique modéré. C'est une proportion inférieure aux proportions wallonne et belge.

Le temps moyen passé en position assise ou couchée au cours d'une journée atteint 447 minutes, ce qui est plus élevé que dans les deux autres niveaux territoriaux.

## LOGEMENT ET HABITAT

### Logements publics, 2020

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie
<b>Proportion de ménages occupant un logement public</b> (% parmi l'ensemble des ménages privés)	1,6	3,6	6,1

Source: IWEPS-WalStat

En 2020, moins de 2 % (1,6 %) de l'ensemble des ménages à Rochefort occupent des logements publics. Cette proportion est inférieure à celles de la province de Namur et de la Wallonie.

### Prix médian d'une habitation, 2022

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Prix médian de vente des habitations</b> (maisons 4 façades, 2-3 façades et appartements)	179 500	210 000	195 000	265 000

Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

En 2022, le prix médian d'une habitation s'élève, à Rochefort, à 179 500 €, ce qui est inférieur au prix médian en province de Namur, en Wallonie et en Belgique. En 2012, ce prix médian atteignait à Rochefort 140 000 €.

### Pression immobilière, 2020

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Pression immobilière</b> (prix médian de l'immobilier/revenu médian)	6,1	7,2	7,1	8,7

Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

En 2020, il faut 6,1 fois le revenu médian annuel d'un ménage pour acquérir un logement à Rochefort. C'est inférieur aux pressions observées dans les trois autres niveaux territoriaux.

## MÈRE ET ENFANT

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Années
<b>Taux de fécondité des femmes de 13 à 17 ans<sup>1</sup></b> (pour 1 000 naissances)	1,1	1,4	2,0	1,3	2016-2020
<b>Petits poids à la naissance<sup>1</sup></b> (% de nouveaux-nés de poids inférieur à 2500 g)	6,8	7,9	7,8	6,7	
<b>Prématurité<sup>1</sup></b> (% de nouveaux-nés avant 37 semaine d'aménorrhée)	8,0	9,0	8,6	8,0	
<b>Taux de couverture en places d'accueil préscolaire<sup>2</sup></b> (% du nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans)	40,5	40,3	37,5	n.d.	2021

Sources: 1. Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur 2. IWEPS

À Rochefort, pour la période 2016-2020, sur l'ensemble des naissances, seule deux concernaient une mère âgée de 13 à 17 ans. Idéalement, pour prendre en considération la question des grossesses précoces, il conviendrait de compléter le nombre de naissances chez les accouchées de moins de 18 ans par le nombre d'interruptions volontaires de grossesses (IVG) chez les moins de 18 ans.

À Rochefort, 6,8 bébés sur 100 sont nés avec un faible poids de naissance entre 2016 et 2020. Ce taux de bébés de petits poids est inférieur à ceux de la province de Namur et de la Wallonie et est similaire à celui de la Belgique.

En ce qui concerne la prématurité, la proportion est identique à celle de la Belgique, inférieure à la proportion de la province et de la Wallonie.

La commune comptabilise 123 places d'accueil sur son territoire, ce qui correspond à un taux de couverture de l'accueil de la petite enfance de 40,5 %. C'est identique au taux de la province et supérieur au seuil de 33 % préconisé par l'Europe (Commission européenne Objectifs de Barcelone, 2002).

## OFFRE DE SOINS, 2022

	Rochefort	Province de Namur	Wallonie
<b>Nombre de lits MR</b>	56	2 781	23 264
<b>Densité de lits MR</b> (pour 1 000 habitants de 80 ans et plus)	83	111	125
<b>Nombre de lits MRS</b>	64	3 220	25 911
<b>Densité de lits MRS</b> (pour 1 000 habitants de 80 ans et plus)	95	129	140
<b>Nombre de médecins généralistes</b> (actifs de moins de 70 ans)	13	523	3 413
<b>Nombre d'habitants par médecin généraliste</b> (actif de moins de 70 ans)	970	955	1 073

Source: AVIQ, calculs: Cellule Observation Namur

La commune de Rochefort ne dispose pas d'hôpital sur son territoire.

La commune compte une maison de repos, la résidence Préhyr, qui dispose de 120 lits destinés à l'accueil des personnes âgées, dont 64 sont agréées en « repos et soins ». L'établissement dispose également de 2 lits destinés au court-séjour.

D'après le cadastre des médecins généralistes, la commune compte 13 médecins généralistes, ce qui représente une densité de 970 habitants par médecin généraliste. C'est proche de la densité de la province de Namur.

### CONTACTS

Service de l'Observation, de la Programmation  
et du Développement territorial  
Rue Henri Blès, 190 C - 5000 Namur  
Tél : 081/77 68 04  
Cellule.observation@province.namur.be  
www.province.namur.be

En partenariat avec :



Date de publication : Janvier 2025